



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Bénin

## EMISSION DE BONS DU TRESOR AVIS D'APPEL D'OFFRES

TIT 611-IBC

**ADJUDICATION N° 08/2013 DU 14 AOUT 2013**

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, QU'ELLE ORGANISE POUR LE COMPTE DU TRESOR, A L'ATTENTION DES INTERVENANTS AUTORISES (1), AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE OU POUR CELUI DE LEUR CLIENTELE, UN APPEL D'OFFRES POUR DES CESSIONS DE BONS DU TRESOR AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

- Etat émetteur : REPUBLIQUE DU BENIN
- Montant maximum global : 30.000 millions de FCFA
- Valeur nominale unitaire : 1 million de FCFA
- Date de valeur : 16 août 2013
- **Date et heure limites de dépôt des soumissions** : **mercredi 14 août 2013 à 10 h 30 mn TU**

Cette opération est constituée d'une tranche décomposée comme suit :

- Montant maximum : 30.000 millions de FCFA
- Durée : (364 jours) soit un an
- Echéance : 14 août 2014
- Taux d'intérêt : multiple

LES TITRES EMIS SONT REMBOURSABLES, LE PREMIER JOUR OUVRE SUIVANT LA DATE D'ECHEANCE. LES INTERETS SONT PAYABLES D'AVANCE.

Cotonou, le 02 août 2013

Le Directeur National

  
Evariste S. BONOU

**Personnes à contacter :**

- M. Sylla Coffi OURA : [coura@bceao.int](mailto:coura@bceao.int)
- M. Wilfrid O. OROUNLA : [woroula@bceao.int](mailto:woroula@bceao.int)

1 Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons et obligations du Trésor, les établissements de crédit, les SGI et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte de règlement dans les livres de la BCEAO. Les autres investisseurs (personnes physiques ou morales) sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire des établissements de crédits et des SGI implantés sur le territoire de l'UEMOA.